



CALVADOS

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
(NOMINATIFS)
N°14-2023-241

PUBLIÉ LE 2 OCTOBRE 2023

Sommaire

Direction départementale des territoires et de la mer du Calvados / SA

14-2023-10-02-00002 - Arrêté préfectoral portant sur une demande de résiliation de bail (2 pages)

Page 3

Direction générale des finances publiques du Calvados /

14-2023-09-27-00001 - DECISION PORTANT DELEGATION DE SIGNATURE - TRESORERIE CAEN AMENDES (1 page)

Page 6

Direction départementale des territoires et de la
mer du Calvados

14-2023-10-02-00002

Arrêté préfectoral portant sur une demande de
résiliation de bail



**ARRÊTÉ PRÉFECTORAL
portant sur une demande de résiliation de bail**

**Le Préfet du Calvados
Chevalier de l'ordre national du mérite**

VU le code rural et de la pêche maritime, notamment ses articles L411-32 et suivants ;

VU l'arrêté préfectoral fixant la composition de la commission consultative paritaire des baux ruraux du Calvados en date du 31 juillet 2019 ;

VU le décret du Président de la République du 13 juillet 2023 portant nomination de Monsieur Stéphane BREDIN, préfet du Calvados ;

VU l'arrêté préfectoral portant délégation de signature à Monsieur Thierry CHATELAIN, directeur départemental des territoires et de la mer du Calvados ;

VU l'arrêté préfectoral relatif à la subdélégation de signature du directeur départemental des territoires et de la mer du Calvados à ses agents ;

VU la demande d'autorisation de résiliation d'un bail déposée à la direction départementale des territoires et de la mer le 13 avril 2023 par les propriétaires Madame et Monsieur DESCLEVES, résidant 1 rue de la Forge à Ryes, concernant les parcelles référencées AB 53 et AB 56 au cadastre de Ryes, situées en zone non urbaine ;

VU l'avis de la commission consultative paritaire des baux ruraux du Calvados consultée par voie électronique entre le 24 août 2023 et le 29 septembre 2023 inclus et réunis en visio-conférence le 18 septembre 2023;

CONSIDÉRANT que, dans le cadre de la procédure contradictoire, le preneur à bail desdites parcelles n'a fourni aucune pièce ou observations écrites justifiant d'un éventuel préjudice économique du fait de la résiliation du bail objet de la demande.

CONSIDÉRANT que la demande ne porte pas atteinte à l'équilibre économique du preneur en raison de l'absence d'une exploitation agricole sur les parcelles AB 53 et AB 56.

CONSIDÉRANT que les parcelles AB 53 et AB 56 sur la commune de Ryes jouxtent la propriété de Madame et Monsieur DESCLEVES et que le changement de leur destination agricole s'inscrit dans le cadre d'une valorisation patrimoniale et économique d'un site historique situé dans le bourg de la commune de Ryes.

CONSIDÉRANT l'avis favorable à la demande de résiliation du bail rural sur les parcelles objet de la demande exprimé par la commission consultative paritaire des baux ruraux.

SUR PROPOSITION du directeur départemental des territoires et de la mer du Calvados :

ARRÊTE

Article 1 : La demande de résiliation du bail déposée par les propriétaires Emmanuel et Agnès DESCLÈVES sur les parcelles AB 53 et AB 56 situées sur la commune de Ryès est acceptée.

Article 2 : La présente décision peut être contestée dans un délai de deux mois à compter de sa notification au bénéficiaire par recours administratif, gracieux auprès de l'auteur de la décision ou hiérarchique devant le ministre en charge de l'agriculture, ou par recours contentieux devant le tribunal administratif de Caen.

Article 3 : Le secrétaire général de la préfecture du Calvados et le directeur départemental des territoires et de la mer sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture du Calvados.

Fait à CAEN, le 02/10/2023

Pour le Préfet et par délégation,

La Cheffe
du Service Agricole



Sophie DELAERE

Direction générale des finances publiques du
Calvados

14-2023-09-27-00001

DECISION PORTANT DELEGATION DE
SIGNATURE - TRESORERIE CAEN AMENDES

Centre des Finances Publiques
Trésorerie de CAEN AMENDES
7 bd Bertrand 14000 CAEN

Décision portant délégation de signature

La soussignée, Christine TALON, Inspectrice Divisionnaire des finances publiques, comptable public de la trésorerie de CAEN AMENDES suivant décision du 06/12/2021
Vu le Décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 (article 16) relatif à, la gestion budgétaire et comptable publique,

Décide

Article 1^{er}- De donner délégation à *Monsieur Sylvain Gauquelin*

Article 2- De lui donner pouvoir de gérer et administrer en son absence, pour elle et en son nom, la trésorerie de Caen Amendes

- D'opérer les recettes et les dépenses relatives à tous les services, sans exception, de recevoir et de payer toutes sommes qui sont ou pourraient être légitimement dues, à quelque titre que ce soit, par tous contribuables, débiteurs ou créanciers des divers services dont la gestion lui est confiée, d'exercer toutes poursuites, d'acquitter tous mandats, et d'exiger la remise des titres, quittances et pièces justificatives prescrites par les règlements, de donner ou retirer quittance valable de toutes sommes reçues ou payées, de signer récépissés, quittances et décharges, de fournir tous états de situation et toutes autres pièces demandées par l'Administration, de le représenter auprès des agents de l'administration des Postes pour toute opération,

- D'effectuer les déclarations de créances, de signer les bordereaux de déclaration de créances et d'agir en justice.

Article 3- En conséquence, de lui donner pouvoir de passer tous actes, d'élire domicile et de faire, d'une manière générale, toutes les opérations qui peuvent concerner la gestion la trésorerie de Caen Amendes, et de prendre l'engagement de ratifier tout ce que son mandataire aura pu faire en vertu de la présente décision.

Fait à Caen, le 27/09/2023

Le mandant, (1)

Prénom, Nom : Christine TALON
Grade : Inspectrice Divisionnaire

Signature

Bon pour Pouvoir



(1) Faire précéder la signature des mots : Bon Pour Pouvoir

(2) Faire précéder la signature des mots : Bon Pour Acceptation

Le mandataire, (2)

Prénom, Nom : Sylvain Gauquelin
Grade : Inspecteur des Finances Publique

Signature

Bon pour acceptation

